



Mémoire du Président de la section pêche du Cercle Nautique Barberousse de 1971 à 2025



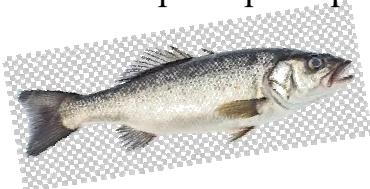
La passion de la pêche je l'ai prise à l'âge de 5 ou 6 ans, lorsque mon père me prenait sur sa bicyclette et que nous allions jeter le bouchon dans la Berre du côté de Durban, à cette époque il y avait de l'eau dans la rivière.

Plus tard ce fût la pêche à la daurade (saucanelle) à la pointe de l'évêque sur l'étang de l'Ayrolle dans les années 60 et la pêche en surf-casting en mer.



En 1971 je rentre au port Barberousse créé en 1967 et fais l'acquisition d'un bateau Arcoa 5.80m en bois et je pratique avec quelques connaissances, la pêche au maquereau d'avril à septembre, et du loup à la criminelle .

C'étaient les principales pêches qui se pratiquaient à cette époque au port Barberousse.





En 1973 j'avais évolué et péchais des dorades en septembre qui pesaient les 4 à 5 kg. Des bonites à la traine ou au mouillage avec des couteaux comme appât.

Nous pêchions avec plaisir et chaque année le poisson était au rendez-vous



En 1975 un bateau d'une drôle de forme appelé le (**chameau**) appartenant à Guy Bonnet et apponté à Barberousse ramène un poisson énorme 150 kg environ c'était la première fois l'on voyait un thon.

Pour moi ce fût une révélation j'ai été **endoctrine** et j'ai su que cette pêche serait ma passion à l'avenir.

Je rentre en contact avec Guy Bonnet je m'équipe tant bien que mal avec du matériel plus ou moins adapté pour cette pêche. aussi nombreuses furent les casses et les décrochés qui n'eurent pourtant pas raison de ma passion c'était

Parti !!



Nous créons l'association loi 1901 du Gruissan Thon Club dont le siège se trouvait au bar de la Croisette et affilions ce club à la FFPP.

1976 prise de ma première licence FFPP
En 1977 je pêche mon premier thon 1h30 de combat 187 kg
1979 Nous organisons le championnat d'Europe.
Sur les journaux et revues de cette période.

Gruissan devient la capitale du thon

1984 nous organisons la coupe mondiale du thon méditerranéen
1985 je suis le premier président départemental de la FFPM.

1986 Avec l'autorisation du Président du CNB Pierre Carayon je fais adhérer le CNB à la fédération Française des pêcheurs en mer et Guy Hyché sera le premier Président de la section pêche bateau du CNB.
Dans la foulée nous aménageons côté atelier un local à congélateurs pour la conservation de nos sardines congelées servant d'appâts pour la pêche au thon et ceci avec l'aide de capitaines de bateaux. (Avec nos propres deniers)

En 1987 pour organisons notre premier concours de la Section Pêche sous l'égide la FFPM qui dit fédération dit licence, à Barberousse les pêcheurs n'ont pas l'habitude de payer pour aller à la pêche.



Aussi, pour ce premier concours, le club fait cadeau de la licence, aux participants.



14 juillet 1987 26 bateaux inscrits prennent la mer,
à leurs retour à la pesée fut satisfaisante avec de nombreuses prises, le ton était donné cette pêche aller perdurer jusqu'à nos jours .



En 1989 je deviens Président de la Section pêche Bateau du CNB avec 80 adhérents

Et tout le monde à compris qu'il fallait avoir une licence pour participer aux concours, la licence assure le pêcheur en cas d'accident, à partir de ce moment là le club grandira jusqu'à atteindre 200 adhérents .

1990 après avoir pêché pas mal de thons je ramène une prise de 243 kg !! à cette même période, je reçois la médaille de bronze de la FFPM .

A l'assemblée Générale à StValery-en Cau pour service rendu.

1998 la licence FFPM devient à prix unique pour toutes les disciplines et je fais prendre une licence de pêche en haute mer à mes adhérents ce qui leur permet de pratiquer la pêche bateau et de pêcher le thon.

A cette époque là nous étions 5 à 6 bateaux qui pêchions le thon et ce fut laborieux de mettre les nouveaux a cette discipline , tant au niveau achat matériels qu'au niveau pratique.

En 2004 c'est pour cette raison que j'organise 2 journées d'initiation, une en avril et une en mai qui durent encore et qui deviennent petit à petit des journées conviviales.

2010 je deviens vice Président du Comité Régional de la FFPM.

Entre temps étant donnée la disparition des gros thons (la pêche au tout gros) S'appellera pêche en haute mer.

L'arrivée des petits thons sur le plateau continental allait changer la donne au niveau des règlements et des périodes de pêche.

Adieu liberté et privilèges !!

Ce qui n'enlève pas notre passion pour ce loisir et d'organiser nos concours avec la même ferveur.



2013 à mon initiative nous créons un petit journal de pêche

Le Pescofi

Ou chacun mettait son petit mot pour évoquer ses parties de pêche, c'était convivial, malheureusement il a été remplacé par l'informatique

LO PESCOFI DE BARBEROUSSE

Journal de la section de pêche du port Barberousse

June 2013

L'édition du Président de la section pêche du CNB

Pourquoi un journal trimestriel? Tout d'abord pour informer nos adhérents sur la vie de notre section pêche tout au long de l'année.

C'est aussi un moyen de faire participer et d'impliquer les membres de notre section dans la vie associative du Cercle Nautique Barberousse.

Et puis, comme tout pêcheur est rêveur, et le préfère,

N'oublions pas que notre club est affilié à la fédération Française des Pêcheurs en mer, notre journal vous tiendra donc au courant de toutes les informations, les nouveaux règlements, les mises, les concours etc...

Pourquoi faire partie d'une fédération?

Comme dans tous les sports (hé oui c'en est un et nous le revendiquons!) les fédérations sont les seules associations représentatives auprès des ministères donnant droit à organiser des compétitions, titres et règlementations. Prendre une licence à la fédération, c'est aussi défendre la pêche dans la légalité, en respectant les règles et le Poisson.

Dans ce numéro:

- Le compte-rendu de l'assemblée générale du port et de la section pêche p 2
- Les concours du CNB en 2013 (p 2)
- Trucs et astuces: le mouillage
- Le point sur la réglementation de la pêche en 2013 (p 3)
- Projet grand large: protection du requin bleu p3
- La pêche au printemps: la dorade (p3)
- Fiche technique: le loup (p4)
- Le poisson mystère
- Les petites annonces
- De l'autre côté du miroir

La Charte du Pescofi de BARBEROUSSE:

Le poisson sera toujours roi, respecté, que dis-je, vénéré, il sera présenté, chaque fois que possible, vivant, dans son milieu naturel.

Les deux ou trois petits présentes encourageront une pêche sportive où le poisson à toutes ses chances, mais au cours de laquelle il ne souffrira pas inutilement et sera relâché sauf exception pour le plaisir de nos amis invités!

L'esprit de partage, d'éducation des jeunes, l'information de tous et plaisir partagés seront toujours privilégiés.

Jannot HUC, Président de la section pêche du CNB.

Cercle Nautique Barberousse Gruissan

2020 Je reçois la médaille d'Argent de FFPM à l'assemblée Générale de La Rochelle pour service rendus.

2025 Je suis toujours Président de la section pêche du CNB

Malgré que cela devienne de plus en plus difficile de répercuter les nouvelles instructions et réglementations aux adhérents.

Aussi je remercie tous les gens du Comité Directeur de la pêche qui m'aident.

La section pêche se porte bien.

